CLÉON

COMPTE-RENDU

De la séance du Conseil Municipal du jeudi 28 janvier 2021

Le jeudi 27 janvier 2021 à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 20 janvier 2021 s'est réuni à la mairie à huis clos sous la présidence de M. Frédéric MARCHE, Maire

Membres en exercice : 27

Etaient présents : M. MARCHE Frédéric, Mmes TELLIEZ Fabienne, PALMENTIER Corine, M. BEAUCOUSIN David, Mmes DELACOUR Mélanie, COLOMBOTTI Monique, MM. BERTHOU Fabrice, ARBI Rachid, HOUNKPATI Jean David, Mme LEFEBVRE Laetitia, MM. PREVOST Philippe, DEM Ibrahim, Mmes DENOS Clélia, BUREL Michèle,
M. BOURREAU Marc.

POUVOIRS :
Mme WOLF Alexandra a donné pouvoir à M. MARCHE Frédéric,
M. SARR Yaya a donné pouvoir à M. MARCHE Frédéric,
Mme OMONT Sylvie a donné pouvoir à Mme TELLIEZ Fabienne,
M. LEBALLEUR Frédéric a donné pouvoir à Mme TELLIEZ Fabienne,
Mme HOULIER Valérie a donné pouvoir à Mme PALMENTIER Corine,
M. FAUCHE Stéphane a donné pouvoir à Mme PALMENTIER Corine,
Mme VEYRAC Evelyne a donné pouvoir à M. BEAUCOUSIN David,
M. DABO Infali a donné pouvoir à M. BEAUCOUSIN David,
M. TARSIA Rosario a donné pouvoir à M. BERTHOU Fabrice
Mme GRAIRE Nathalie a donné pouvoir à M. BERTHOU Fabrice,
Mme HAMIDOU Hawa a donné pouvoir à Mme COLOMBOTTI Monique
M. KIVATA Guy a donné pouvoir à Mme COLOMBOTTI Monique.

Madame Monique COLOMBOTTI a été désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour

- Proposition de vote à huis clos,
- Nomination d'un secrétaire de séance,

Mairie de Cléon
Rue de l'Eglise – 76410 Cléon
Tél : 02 32 96 25 40 – Fax : 02 35 77 65 64
www.ville-cleon.fr

- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 décembre 2020,
- Communication au Conseil Municipal des décisions prises par le Maire en application de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Délibérations

N°01.01.2021.01 : Autorisation de programme – modification N°18-2021
RAPPORTEUR : Frédéric MARCHE

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve cette modification N°18-2021 pour l'autorisation de programme.

N° 02.01.2021.02 : Ouverture anticipée des crédits d'investissements 2021
RAPPORTEUR : Frédéric MARCHE

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve l'ouverture anticipée des crédits d'investissements pour l'année 2021.

N°03.01.2021.03 Rapport annuel d'exploitation 2020 par la SAS Société des carrières STREF : convention de remblayage partiel du lac et de réhabilitation de l'ancienne carrière
RAPPORTEUR : Fabrice BERTHOU

Le conseil municipal, prend acte du rapport annuel d'exploitation 2020 par la SAS Société des carrières STREF.

N°04.01.2021.04 Convention Ville – Métropole – Distribution de documents d'information liés à la collecte des déchets ménagers et assimilés – Approbation
RAPPORTEUR : Fabrice BERTHOU

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la convention entre la ville et la Métropole dans le cadre de la distribution de documents d'information liés à la collecte des déchets ménagers et assimilés.

N°05.01.2021.05 : Dispositif « Adulte Relais » agents de médiation et de prévention sociale – Approbation
RAPPORTEUR : Frédéric MARCHE

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le dispositif adulte relais.

N°06.01.2021.06 : Campagne d'identification et de stérilisation des chats errants – Conventionnement avec l'Association Chats des Rues 276 et la Fondation 30 millions d'amis – Approbation
RAPPORTEUR : Mélanie DELACOUR

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la campagne d'identification et de stérilisation des chats errants.

N°07.01.2021.07 : Médiathèque – Avenant à la Convention financière du Réseau informatisé des Médiathèques du Territoire Elbeuvien- Actualisation de la facturation Decalog et mise en œuvre du Prêt Numérique en Bibliothèque – Approbation
RAPPORTEUR : Corine PALMENTIER

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve l'avenant à la convention financière du réseau informatisé des Médiathèques du Territoire Elbeuvien.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H20.

Le Maire,
Frédéric MARCHE

MAIRIE DE CLÉON (Seine-Maritime)